

JANVIER 2022

N°16

Plaisir d'Habiter

L'info des habitants France Loire

ACTUALITÉS | P.3

Le Logement-Santé

Le chèque énergie :
on vous explique !

C'EST VOUS QUI LE DITES | P.4

Retrouvez le portrait de
Janine : Locataire France
Loire depuis 41 ans

VIE DE CHANTIER | P.7

Retour en images
sur nos constructions

« **BONNE ANNÉE**
2022! »



franceloire

Votre atout cœur dans l'immobilier



JANVIER
2022
—
N°16

2022 : votre bien-être comme objectif

L'année qui s'achève, comme la précédente, a été marquée par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences qui nous touchent tous au quotidien. Cependant, dans cette période incertaine, un objectif est immuable : notre volonté de vous satisfaire chaque jour davantage. Je souhaite mettre au cœur de notre action votre satisfaction et votre bien-être. En 2022, cet engagement sera toujours plus concret, toujours plus visible, et au plus près de vos préoccupations quotidiennes. Comme toujours, pour répondre à cet enjeu, vous pourrez compter sur la qualité de nos services et l'exigence de nos équipes qui caractérisent France Loire depuis tant d'années. Je vous souhaite une excellente année 2022.

Morgan BLIN,
Directeur général
France Loire



Plaisir
d'Habiter
L'info des habitants France Loire

Publication à destination des locataires de France Loire.
Dépôt légal et parution ISSN 2425-4622
Siège 33 rue du Fbg de Bourgogne - 45005 Orléans Cedex 1
www.franceloire.fr - communication@franceloire.fr
Directeur de la publication **Morgan Blin**
Responsable de la rédaction **Service Communication**
Design graphique et réalisation **Agence Leitmotiv**
www.agence-leitmotiv.fr • Crédits photos :
Didier Depoorter, France Loire
Illustrations : Valérie Gibaud,
Agence Motion Kiwi • Impression Corbet



De vos projets de territoires,
nous bâtissons ensemble
de belles histoires de vie !

Chaque début d'année est l'occasion pour nous de vous envoyer de l'information à travers le journal qui vous est destiné.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce nouveau numéro du Plaisir d'Habiter.



DÉCOUVREZ LA
VIDÉO DES VŒUX
2022 SUR :
www.franceloire.fr

NOUVELLE PRÉSIDENTE ET DIRECTION GÉNÉRALE

Morgan Blin a succédé à Laurent Lorrillard depuis le 8 octobre 2021 et est devenu le nouveau Directeur Général de France Loire. Après 19 ans d'expérience de terrain au sein de la Société, il souhaite poursuivre son travail en faveur de l'attractivité des territoires et au service du bien-être des habitants.



Nous souhaitons vous présenter par la même occasion Philippe Vareilles qui succède à Denis Bimbenet à la Présidence du Conseil d'Administration de France Loire.

Le Conseil d'Administration, à quoi ça sert ?

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an, sur convocation de son Président. Il réunit plusieurs acteurs du logement social en lien avec la Société, à savoir notamment :

- > des locataires élus,
- > des représentants des collectivités territoriales,
- > des membres du groupe Arcade-VYV.

Il détermine et valide les grandes orientations stratégiques de l'entreprise.

03 Actualités

VOTRE ESPACE LOCATAIRE EN LIGNE EN 2022
LE LOGEMENT-SANTÉ
LE CHÈQUE ÉNERGIE ? ON VOUS EXPLIQUE

04 C'est vous qui le dites...

PORTRAIT D'HABITANT :
TÉMOIGNAGE DE JANINE

05 Témoignage

INTERVIEW DE JULIE : RESPONSABLE DU
SERVICE RELOGEMENT
COVID 19 : ENTRE VOISINS, AVEC NOS ÉQUIPES :
J'ADOpte LES BONS REFLEXES

06 Vie de quartier

QUELS SONT VOS INTERLOCUTEURS FRANCE LOIRE ?

07 Vie de chantier

RETOUR EN IMAGES SUR NOS
CONSTRUCTIONS NEUVES LIVRÉES EN 2021
INNOVATION : WIFI POUR TOUS

08 Petites annonces

COMMENT DEVENIR PROPRIÉTAIRE AVEC FRANCE
LOIRE ? 2 SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS



Le Logement-Santé :

AMÉLIORER LA VIE PAR L'HABITAT

La crise sanitaire que nous traversons actuellement met en évidence un constat simple : notre logement agit sur notre état de santé, notre bien-être physique et mental. Le groupe Arcade-VYV auquel France Loire appartient, souhaite développer un concept de « Logement-Santé » basé sur 40 engagements et agir concrètement pour améliorer le bien-être de ses habitants.

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte, pour vivre dans un environnement sain :

- > les caractéristiques de notre logement,
- > notre mode de vie et nos comportements au sein de notre foyer.

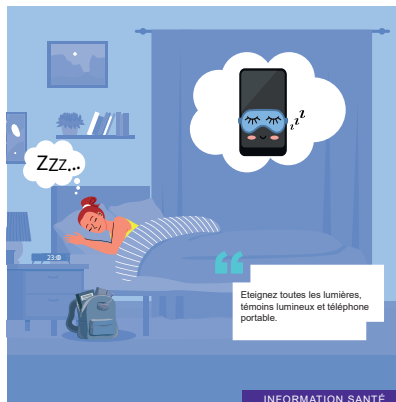
Prendre soin de soi et de ses proches, c'est aussi adopter quelques habitudes et des comportements qui auront des effets bénéfiques sur notre environnement, notre confort et notre santé.

Voici notre 1^{er} article dédié à l'information santé :

#1

LE SOMMEIL !

Nous passons un tiers de notre vie à dormir. Le sommeil participe à notre bien-être physique et psychique. Beaucoup de personnes sont confrontées à des troubles du sommeil, voire à de l'insomnie. Quelques habitudes simples permettent souvent d'améliorer la qualité de ce repos essentiel à notre santé.



INFORMATION SANTÉ

Les clés pour un sommeil de qualité :

- > ayez des horaires les plus réguliers possibles,
- > couchez-vous dès les premiers signes de l'endormissement,
- > maintenez la température de la chambre entre 16° et 18° la nuit,
- > éteignez les lumières, fermez les volets et mettez votre téléphone sur silencieux.



VOTRE ESPACE LOCATAIRE EN LIGNE EN 2022

En 2021, nous avons lancé un nouvel outil digital pour que les futurs locataires puissent faire leur démarche à distance !



POUR EN SAVOIR PLUS, VISUALISEZ NOTRE VIDÉO : www.franceloire.fr

En 2022, pour vous accompagner au quotidien et simplifier vos démarches, vous aurez bientôt la possibilité d'accéder à votre Espace Locataire en ligne !

Nous vous donnons rendez-vous d'ici quelques semaines pour vous donner accès à votre compte personnel.

En quelques clics, vous pourrez :

- > payer en ligne ou activer le prélèvement automatique,
- > télécharger vos documents (quittances, avis d'échéance, contrats...),
- > signaler un problème technique ou un défaut d'usage constaté,
- > faire une demande de parking...

Les avantages de l'Espace Locataire :

- > espace sécurisé et accessible 24h/24,
- > gestion simplifiée de vos démarches.



LE CHÈQUE ÉNERGIE ! ON VOUS EXPLIQUE

Depuis 2018, le chèque énergie permet aux ménages modestes de payer une partie de leur facture d'énergie.

Un chèque de 150 € (en moyenne) est attribué, sous conditions de ressources et selon la composition du ménage. Il est envoyé une fois par an à votre nom, à votre domicile. Il peut être transmis directement aux fournisseurs d'énergie : gaz, électricité, bois, fioul.

N'oubliez pas de faire votre déclaration de revenus dans les délais fixés par l'administration fiscale !

>> C'est la seule démarche à effectuer.



POUR EN SAVOIR PLUS : <https://chequeenergie.gouv.fr/>



RETROUVEZ PLUS D'ACTUALITÉS SUR : franceloire.fr



C'est vous
qui le dites !

JANINE

Locataire France Loire

DEPUIS 41 ANS



Dans ce journal, nous souhaitons vous donner la parole !

Nous remercions chaleureusement Janine de nous avoir ouvert les portes de son logement et d'avoir partagé avec nous (et avec vous) son parcours en tant que locataire.

Janine est locataire France Loire depuis 41 ans. Elle vit depuis 6 mois dans la Résidence Augustine située près du Couvent des Soeurs de la Charité à Bourges.

La particularité de son parcours locataire ?

Elle a dû changer de logement à la demande de France Loire, car son immeuble va être déconstruit prochainement.

COMMENT A-T-ELLE VÉCU CETTE ANNONCE ? COMMENT S'EST DÉROULÉ SON DÉMÉNAGEMENT ? COMMENT VA-T-ELLE AUJOURD'HUI ?

Elle nous répond.

Comment avez-vous su que votre immeuble allait être démolé et que vous alliez devoir déménager ?

On le savait plus ou moins, nous ne savions pas quand exactement mais la rumeur circulait déjà. Quand j'ai reçu la lettre officielle de France Loire, je n'étais pas surprise, mais un peu inquiète. Lors d'une réunion à la Maison du Projet⁽¹⁾, M. Micheau (Directeur Adjoint Relation Client) a su me rassurer sur le déroulement de mon déménagement, mais c'est tout de même impressionnant de voir les familles quitter une à une la résidence.

Au début, on m'a proposé un logement situé près de chez ma fille, mais j'ai dit non... et puis un autre, j'ai dit non... j'avoue, je vous ai un peu embêtés, j'étais réticente même : il faut dire la vérité ! J'allais passer d'un type 4 à un type 3... je me posais beaucoup de questions. Ensuite, vous m'avez parlé d'un logement près du couvent, ici donc,

j'ai dit... mais pourquoi pas !

Quand je suis venue ici pour la 1^{ère} fois avec ma fille, et que j'ai visité cet appartement, ça m'a chamboulée. *J'avais du mal à croire que ça allait être mon futur chez moi, mais ma fille l'a trouvé très bien alors j'ai réfléchi. Deux jours après je me suis décidée... je me suis projetée, mes meubles, mes fleurs, j'étais contente ! Le souci, c'est que nous étions plusieurs à visiter le logement en même temps, mais finalement, j'ai eu de la chance. Ensuite, j'ai attendu impatiemment l'appel de Mme Damoiseau (Chargée de relogement), pour connaître le résultat de mon passage en Commission d'attribution⁽²⁾.*

Aujourd'hui comment vous sentez-vous ?

Très bien, je suis beaucoup mieux ici qu'avant ! Ici c'est propre, on dirait un petit hôtel quand on passe dans les couloirs. La seule chose que je regrette un petit peu, c'est

qu'il n'y ait pas de débarras !

Comment s'est passé votre déménagement ?

Il n'y a pas eu de problème. Dès que nous avons reçu le résultat de la Commission, les cartons m'ont été livrés. Et ça a été vite fait ! Il n'y a rien à dire, 3 mois ont suffi ! D'ailleurs lorsque vous m'avez téléphoné, après mon déménagement, je vous ai donné une bonne note. Faut dire la vérité ! Mes enfants trouvent que je suis bien, ils sont rassurés de me savoir ici. Et je pense que j'y resterai jusqu'à ce que l'on m'appelle là-haut : ça sera le grand déménagement, mais je n'aurai pas les cartons à faire cette fois-ci !



(1) Maison du Projet : lieu d'information et de concertation sur la Rénovation Urbaine de la Ville de Bourges.

(2) Commission d'attribution : elle est chargée d'examiner les dossiers des demandeurs de logement et de les attribuer.



**ENTRETIEN
AVEC JULIE :**

Responsable DU SERVICE RELOGEMENT



Les personnes concernées par le relogement sont les locataires dont le logement va être démolé ou réhabilité ; ce qui est actuellement le cas dans le Cher, dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine.

Celles-ci prévoient une amélioration du cadre de vie des habitants.

France Loire, en tant que bailleur, intervient dans la mise en œuvre de ces projets d'envergure, dès la première étape : celle du relogement des familles.

En 2019, avec mon arrivée, France Loire a fait le choix de créer un service dédié à cette activité, afin de faciliter les échanges entre les services et de mener à bien leurs différentes missions :

- > information,
- > accompagnement des familles,
- > mobilisation des logements,
- > organisation des visites,
- > organisation des déménagements.

Aujourd'hui, une équipe de 4 personnes accompagnent les habitants.

Peux-tu nous expliquer quel est le rôle du service relogement ?

Notre rôle est d'accompagner les locataires, de A à Z, pendant toute la durée du relogement, qui peut aller jusqu'à 18 mois.

La première rencontre est primordiale !

Katleen, Virginie, Maud et moi dressons un bilan et analysons les besoins et les attentes des familles. À cette occasion, nous leur présentons le projet de renouvellement urbain, ainsi que les différentes étapes du relogement.

C'est un moment « positif » dans le parcours d'un locataire. Les projets des familles sont vraiment au cœur de toutes nos attentions, ils doivent être bien définis avec la famille pour permettre un accompagnement personnalisé et adapté.

Les propositions de logement tiennent compte des souhaits, de la situation financière et familiale et cela en lien avec l'offre locative disponible. Ainsi, nous allons jusqu'à 3 propositions maximum, c'est important de bien le comprendre car souvent, la première proposition est la meilleure.

Une fois la famille démenagée, notre rôle ne s'arrête pas là puisque nous accompagnons à la bonne installation dans le logement à la prise en charge des frais liés au déménagement.

« C'est un moment " positif " dans le parcours d'un locataire. »

Combien de familles avez-vous relogées cette année ? Comment faites-vous pour trouver un nouveau logement ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les services de France Loire, pour connaître les logements qui se libèrent et pouvoir les proposer.

En 2021, nous avons relogé près de 150 familles principalement sur Bourges.

Dans les prochaines années, c'est presque 300 familles que nous allons accompagner sur plusieurs communes du Cher : Bourges, Vierzon, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Amand-Montrond !

Un beau défi j'en suis sûre, une belle aventure humaine avant tout !

COVID 19



**Entre voisins ou avec nos équipes,
merci de respecter ces quelques règles pour la sécurité de tous.**



Je porte un masque



Je respecte une distance de sécurité d'un mètre



Dans l'ascenseur, je monte seul(e) ou avec les personnes de mon foyer

En cas de non-respect de ces consignes, nos intervenants se réservent le droit de reporter leur intervention.

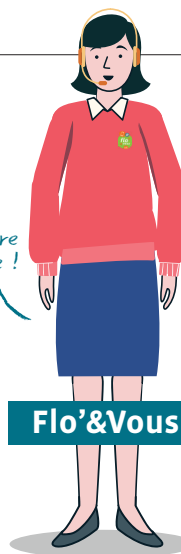


vous

QUELS SONT VOS interlocuteurs de proximité ?

En fonction de vos questions ou des difficultés rencontrées, quels sont vos interlocuteurs ? À distance ou chez vous, nous vous les présentons.

À votre écoute !



Flo'&Vous

POUR LA GESTION DU QUOTIDIEN

Le centre d'appel Flo'&Vous

se tient à votre disposition pour enregistrer et prendre en charge vos demandes d'information ou pour le signalement d'un dysfonctionnement technique.

+ **Un seul numéro** : c'est plus simple, et c'est la garantie d'une meilleure prise en charge de votre demande.

Une fois votre demande enregistrée, elle est transférée à vos interlocuteurs de proximité. Qui sont-ils ?



Par email :

> contact@franceloire.fr

Par téléphone :

Du lundi au vendredi :
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h, le vendredi)

> **Cher** : 02 48 48 02 00

> **Loiret** : 02 38 54 32 10

Reclamation technique



Attaché(e) relation client

Maintien du bon fonctionnement et entretien de la résidence

L'attaché(e) relation client

traite vos demandes techniques et vous informe de leurs suivis. Il est votre interlocuteur privilégié. Sur certaines résidences, il vous rencontre au point d'accueil.

+ **Renseignez-vous !** www.franceloire.fr
rubrique : « Je suis locataire » / « À votre écoute »

L'animateur/trice qualité de vie résidentielle

Vous avez des soucis avec votre/vos voisin(s), le dialogue est coupé ou il est tout simplement impossible, l'animateur peut vous aider et agir en tant que médiateur. Il est à votre écoute, son rôle est de trouver une solution.

+ **Le saviez-vous ?**
Il est possible que vous l'ayez déjà rencontré dans votre immeuble. Il porte les couleurs de France Loire et le logo « #j'aime ma résidence » sur leur tenue.

Troubles de voisinage



Animateur/trice qualité de vie résidentielle

Défaut d'usage des parties communes

POUR LES URGENCES

En dehors des horaires d'ouverture du centre d'appel, l'astreinte technique prend le relai sur le même numéro que Flo'&Vous !

+ **Un seul numéro**, c'est plus simple !

Bon à savoir :

Dans certains cas, vous avez aussi la possibilité de contacter nos prestataires directement. Par exemple, en cas de panne d'ascenseur, panne de chauffage ou si votre robinetterie est défectueuse.



+ Retrouvez leurs coordonnées sur la fiche des numéros utiles affichée dans le hall de votre résidence.



SUIVI DE CHANTIERS dans le Cher et le Loiret

FOCUS SUR NOS PROJETS DE CONSTRUCTION

Voici ci-dessous quelques exemples concrets, qui sont le fruit d'un besoin et d'une écoute mutuelle entre vous, nous et les collectivités de la région.



1 LA PENSION DE FAMILLE
« LE CLOS DES POMMIERS »
À BOURGES (18)
> 21 studios de 30 m²,
> espaces communs.

Affiliée à la Fondation Abbé Pierre, cette pension de famille apporte un toit à des personnes seules, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde.



2 LA RÉSIDENCE
« LE HAMEAU PARTAGÉ »
À SAINT-JEAN DE BRAYE (45)
> 35 logements, 20 en location,
> espaces partagés :
• chambre d'amis
• atelier
• buanderie
• séchoir
• espaces verts dont un jardin potager

Un programme innovant dans le Loiret, un habitat participatif. Il a la particularité d'héberger « Le Toit des 5 » un appartement partagé par des personnes victimes d'un traumatisme crânien.



3 LE CLOS SAINT-EXUPÉRY
À AVORD (18)
> 16 maisons familiales
(T3 ou T4) avec ou sans étage.

À noter : ce chantier bénéficie à 100% à l'économie locale. En effet, il est réalisé par un Architecte berruyer et des entreprises locales.



INNOVATION :

France Loire expérimente un nouveau service et propose un accès internet gratuit aux locataires de la Résidence Dauphine à Orléans. En effet, beaucoup d'étudiants y résident.



À VENDRE

DÉCOUVREZ NOS BIENS À VENDRE

VOUS ÊTES LOCATAIRE FRANCE LOIRE ET VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Nous avons 2 solutions !

- > Si vous êtes locataire France Loire depuis plus de 2 ans et que votre logement a été sélectionné pour la vente, vous pouvez acheter la maison que vous occupez.
 - ☑ Bénéficiez d'une remise fidélité pouvant aller jusqu'à 10% du prix de vente ⁽¹⁾.
- > Si vous souhaitez acheter un autre logement France Loire, vous pouvez acheter un bien disponible de notre sélection.
 - ☑ Bénéficiez d'une priorité d'acquisition ⁽²⁾.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

PROCHE ST AMAND MONTROND



Les plus :

- > Vaste séjour lumineux
- > Agréable jardin clos



CHARENTON DU CHER

> Maison T4 > 97 m²

Très bien située, cette maison avec garage et jardin dispose d'une entrée, cuisine, séjour lumineux, 3 chb, et sdb. Frais de notaire de 3 200 €.

85 000 €

- > Classe énergie : D
- > Gaz à effet de serre : B
- > Réf. VTE-FGA-CHEB-005552

POUR RÉSIDENCE PRINCIPALE



Les plus :

- > A proximité des commerces
- > Idéale pour une 1^{ère} acquisition



ST JEAN DE LA RUELLE

> Appartement T3 > 61 m²

Cet appartement rénové avec cave et parking dispose d'une entrée, séjour, cuisine, 2 chb, salle d'eau.

55 000 €

- > Classe énergie : B
- > Gaz à effet de serre : A
- > Réf. VTE-LRI-PRAI-122689

DE PLAIN-PIED



Les plus :

- > De plain-pied
- > Habitable sans travaux

ST SOLANGE


> Maison T2 > 64 m²

Cette jolie maison très bien située dispose d'une cuisine, séjour salon lumineux, une chambre, cellier, sdb, jardin et garage. Frais de notaire de 3 100 €.

72 000 €

- > Classe énergie : E
- > Gaz à effet de serre : B
- > Réf. VTE-CLN-STSO-008682

IDÉAL 1^{ÈRE} ACQUISITION



Les plus :

- > De plain-pied
- > Agréable jardin clos

ST AMAND MONTROND

> Maison T4 > 78 m²

Ce pavillon avec jardin clos et garage dispose d'une entrée, cuisine, séjour lumineux, 3 chb et sdb. Frais de notaire de 3 300 €.

88 000 €

- > Classe énergie : E
- > Gaz à effet de serre : E
- > Réf. VTE - FGA- MOLR-005244

Plus d'info :

02 48 665 665
acheter@franceloire.fr



Toutes nos offres sur
franceloire.fr



(1) Conformément aux règles fixées par le Code de la Construction et de l'Habitation et à la politique de vente de France Loire en vigueur - Dans la limite de 8 000 € de remise.
(2) Conformément aux règles fixées par le Code de la Construction et de l'Habitation et à la politique de vente de France Loire en vigueur - Priorité d'acquisition pour les clients de bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département du bien mis en vente ainsi qu'à leurs gardiens puis à toute personne sous conditions de ressources. Les offres devront être envoyées après visite par courrier recommandé avec accusé de réception.

